

ENGLISH IMPORTANT INFORMATION

IMPORTANT:
To aid reporting in case of loss or theft, please record the Monitor's model and serial numbers in the space provided. The numbers are located at the rear and left side of the Monitor.

Model No.: _____
Serial No.: _____

WARNING: TO REDUCE THE RISK OF FIRE OR ELECTRIC SHOCK, DO NOT EXPOSE THIS PRODUCT TO RAIN OR MOISTURE.

CAUTION
RISK OF ELECTRIC SHOCK
DO NOT OPEN

The lightning flash with arrow-head symbol, within an equilateral triangle, is intended to alert the user to the presence of unshielded "dangerous voltage" within the product's enclosure that may be of sufficient magnitude to constitute a risk of electric shock to persons.

The exclamation point within a triangle is intended to alert the user to the presence of important operating and maintenance (servicing) instructions in the literature accompanying the product.

CAUTION: TO REDUCE THE RISK OF ELECTRIC SHOCK, DO NOT REMOVE COVER (OR BACK). NO USER-SERVICEABLE PARTS INSIDE. REFER SERVICING TO QUALIFIED SERVICE PERSONNEL.

CAUTION: TO PREVENT ELECTRIC SHOCK, MATCH WIDE BLADE OF PLUG TO WIDE SLOT, FULLY INSERT.

WARNING: FCC Regulations state that any unauthorized changes or modifications to this equipment not expressly approved by the manufacturer could void the user's authority to operate this equipment.

CAUTION: This product satisfies FCC regulations when shielded cables and connectors are used to connect the unit to other televisions. To prevent electromagnetic interference with electric appliances such as radios and televisions, use shielded cables and connectors for connections.

DECLARATION OF CONFORMITY:
SHARP COMMERCIAL LCD Monitor, MODEL 8M-880A1U
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
RESPONSIBLE PARTY:
SHARP ELECTRONICS CORPORATION
100 Paragon Drive Suite #100
Montvale, NJ 07645 USA
For Business Customers: URL: <http://silica.sharpsusa.com/>

NOTE:
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class A digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference when the equipment is operated in a commercial environment. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instruction manual, may cause harmful interference to radio communications. Operation of this equipment in a residential area is likely to cause harmful interference in which case the user will be required to correct the interference at his own expense.

IMPORTANT:
There is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
— Reorient or relocate the receiving antenna.
— Increase the separation between the equipment and receiver.
— Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
— Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

TCAUZA805WJZZ



IMPORTANT INFORMATION

FCC Compliance Statement
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Wireless Radio
For product available in the USA/Canada market, only channel 1-11 can be operated. Selection of other channels is not possible. This device is going to be operated in 2.412-2.462GHz frequency range.
Important: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC Radiation Exposure Statement: This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

Industry Canada Statement
This Class A digital apparatus complies with CAN ICES-003(A)/NMB-31(A)

Wireless Radio
For product available in the USA/Canada market, only channel 1-11 can be operated. Selection of other channels is not possible. The device could automatically discontinue transmission in case of absence of information to transmit, or operational failure.
Note that this is not intended to prohibit transmission of control or signaling information or the use of repetitive codes where required by the technology.
Important: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

IC Radiation Exposure Statement: This device complies with IC R52-210 rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept interference received, including interference that may cause undesired operation.

"Note to CATV system installer: This reminder is provided to call the CATV system installer's attention to Article 820 of the National Electrical Code that provides guidelines for proper grounding and, in particular, specifies that ground shall be connected to the grounding system of the building, as close to the point of cable entry as practical."

LIMITED WARRANTY

For USA customers only

THREE YEAR END-USER COMMERCIAL APPLICATION LIMITED WARRANTY

SHARP ELECTRONICS CORPORATION warrants to the first end user purchaser (the "Purchaser") that this commercial application Sharp brand product (the "Product"), when shipped in its original container, will be free from defective workmanship and materials, and agrees that it will, for a period of three (3) years from the date of purchase, replace the defective Product or part thereof with a new or equivalent at no charge to the Purchaser for the periods set forth below.

In order to enforce the rights under this limited warranty, the Purchaser should follow the steps set forth below. The Purchaser must be able to provide proof of purchase to the Sharp, which proof must include the date of purchase, model and serial number.

To the extent permitted by applicable state law, the warranties set forth are in lieu of and exclusive of all other warranties, express or implied, specifically ALL OTHER WARRANTIES, OTHER THAN THOSE SET FORTH ABOVE ARE EXCLUDED. ALL EXPRESS, IMPLIED, STATUTE, OR OTHER WARRANTIES, INCLUDING MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE SPECIFICALLY EXCLUDED. IF UNDER APPLICABLE STATE LAW, IMPLIED WARRANTIES MAY NOT BE EXCLUDED BY CONTRACT, THE SHARP LIMITED WARRANTY IS LIMITED TO THE PERIODS FROM THE DATE OF PURCHASE SET FORTH BELOW. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS. YOU MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE.

The warranties given herein shall be the sole and exclusive warranties granted by Sharp and shall be the sole and exclusive remedy available to the Purchaser and only for the time periods set forth herein. Correction of defects, in the manner and for the period of time described herein, shall constitute complete fulfillment of all liabilities and responsibilities of Sharp to the Purchaser with respect to the Product, and shall constitute full satisfaction of all claims, whether based on contract, negligence, strict liability or otherwise.

Exclusions: This Limited Warranty does not apply to any cosmetic or consumable items of the Product or the serial number or model number affixed to the Product has been removed, defaced, changed, altered or tampered with. This Limited Warranty does not cover installation or signal reception problems. Sharp does not warrant nor shall Sharp be liable, in any way responsible, for Products, which have been subject to Abuse (including, but not limited to, improper handling, accident, misuse, negligence, lack of reasonable care, alteration, modification, tampering, improper installation, operation or maintenance or any damages or defects in the Product which were caused by repair or attempted repairs performed by anyone other than a Sharp representative or Sharp authorized service technician. This Limited Warranty also excludes any damage to Product (such as scratches, abrasions, or other acts of damage) or any other property damage, loss or injury resulting from the use of the Product, nor shall Sharp be liable or in any way responsible for any incidental or consequential economic or property damage. Some states do not allow limits on warranties or remedies for breach in certain transactions; in such states, the limits herein may not apply.

THIS LIMITED WARRANTY IS VALID ONLY IN THE FIFTY (50) UNITED STATES, THE DISTRICT OF COLUMBIA, AND PUERTO RICO.

Model Specific Section
Your Product Model Number & Description: 8M-880A1U Commercial LCD Monitor
Please use to have this information available when you need service for your Product.)
Warranty Period for this Product: Three (3) years from date of purchase.
Additional Exclusions from Warranty Coverage (if any): Any labor and materials required to remove, package and/or reinstall the Product are the responsibility of the Purchaser.
Image Retention resulting from a fixed image being displayed for long periods of time is not covered by this Limited Warranty (see Operation Manual on how to obtain service call Sharp toll free at 1-888-GO-SHARP. Sharp will provide instructions on service options available for your Product. Be sure to have Model, Serial Number and Proof of Purchase available when contacting Sharp.

What to do to Obtain Service:
If it is deemed the Product meets Limited Warranty terms, Sharp will provide a replacement product or a refund. If it is deemed the Product does not meet Limited Warranty terms, Sharp will provide a replacement product or a refund. If it is deemed the Product does not meet Limited Warranty terms, Sharp will provide a replacement product or a refund. If it is deemed the Product does not meet Limited Warranty terms, Sharp will provide a replacement product or a refund.

TO OBTAIN PRODUCT INFORMATION OR ACCESSORIES, VISIT www.SharpUSA.com

SHARP LIMITED WARRANTY
Commercial Electronics Products
Congratulations on your purchase!

Sharp Electronics of Canada Ltd ("Sharp") warrants to the first purchaser for this Sharp brand product ("Product"), when shipped in its original container and sold or distributed in Canada by Sharp or by an authorized Sharp dealer, and Product was not sold "as is" or "as is" that the Product will during the applicable warranty period be free from defects in material and workmanship, and within the applicable warranty period, will either repair the defective Product, provide a refund to the first purchaser, or provide the first purchaser a replacement of the defective Product.

Conditions: This limited warranty shall not apply to:
(a) Any defects caused or repairs required as a result of abusive operation, negligence, accident, improper installation or in a appropriate use as defined in the owner's manual or other applicable Product documentation.
(b) Any defects caused or repairs required as a result of a result of a Product that has been tampered with, modified, adjusted or repaired by any person other than Sharp, a Sharp authorized service center or a Sharp authorized servicing dealer.
(c) Any defects caused or repairs required as a result of the use of the Product with items not specified or approved by Sharp, including but not limited to chemical cleaning agents or other foreign substances.
(d) Any replacement of accessories, consumable or peripheral items required through normal use of the Product, including but not limited to, remote controls, AC adapters, batteries, cables.
(e) Any cosmetic damage to the Product surface or exterior that has been defaced or caused by normal wear and tear.
(f) Any defects caused or repairs required as a result of damage caused by any external or environmental conditions, including but not limited to, transmission line power line voltage or liquid spillage or acts of God.
(g) If the serial number or model number affixed to Product has been removed, defaced, changed, altered or tampered with.
(h) Any installation, delivery, setup and/or programming charges.

How to get service: Warranty service may be obtained by contacting Sharp and providing proof of purchase (including date of purchase) by applicable law. Sharp disclaims all other warranties and conditions, express or implied, whether arising by law, statute, by course of dealing or usage of trade, including, without limitation, implied warranties or conditions of merchantability and/or quality, fitness for a particular purpose, and/or non infringement, limitation of remedy, or applicable to Quebec, in whole or in part, to the extent prohibited under Quebec law. (d) Sharp shall not be liable for any incidental, special, consequential, economic, exemplary or indirect damage of any kind or nature (including but not limited to profits or damages for loss of time or loss of use of data) arising from or in any connection with the use or performance of a Product or a failure of a Product, even if Sharp is aware of or has been advised of the possibility of such damage. (b) The remedies described in this limited warranty constitute complete fulfillment of all obligations and responsibilities of Sharp to the purchaser with respect to the Product and shall constitute full satisfaction of all claims, whether based on contract, negligence, strict liability or otherwise. Some provinces may not allow limits on warranties or remedies for breach in certain transactions; in such provinces, the limitations and limits herein may not apply. This limited warranty is, except for purchasers domiciled in Quebec, governed by the laws of the Province in Canada in which the purchaser has purchased the Product. For purchasers domiciled in Quebec, this limited warranty is governed by the laws of Quebec.

WARRANTY PERIODS (calculated from the date of original purchase): Parts & Labour (exceptions noted)
LCD MONITOR 3 years

To obtain the name and address of the nearest Authorized Sharp Dealer, or for more information on this Limited Warranty, Sharp Extended Warranty Option, Sharp Canada Products or Accessory Sales, please contact Sharp:
• By writing to Sharp Electronics of Canada Ltd. at 335 Britannia Road East Mississauga, Ontario L4Z 1Y9
• Calling toll-free 1-866-731-7730
• By emailing customer-support@sharp.ca
• Visiting our Web Site: www.sharp.ca

SHARP SERVICE
We are here to help you.

THIS LIMITED WARRANTY IS VALID ONLY IN CANADA

SHARP GARANTIE LIMITEE
Produits électroniques commerciaux
Bravo! Vous venez de faire un excellent achat!

Sharp Electronics of Canada Ltd ("Sharp") garantit à l'acheteur initial de ce produit de marque Sharp le produit (que, s'il est sensible dans son contenu original et distribué au Canada par Sharp ou par un détaillant autorisé Sharp, et si il n'a pas été vendu "tel quel" ou "si ne s'agit pas d'un" vente ferme », le produit est exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pour la période de garantie indiquée ci-dessous à compter de la date de l'achat initial et durant ladite période à réparer la défeciosité, à l'accorder un remboursement ou à remplacer le produit défectueux.

Conditions: La présente garantie limitée ne s'applique pas à:
(a) Aux dommages causés ou aux réparations requises sur les appareils qui ont fait l'objet d'un emploi abusif, de négligence ou d'un accident, d'une installation inadéquate ou d'une utilisation non appropriée, tel qu'il est mentionné dans le manuel du produit ou dans toute autre documentation applicable au produit.
(b) Aux dommages causés ou aux réparations requises sur les produits Sharp traités, modifiés, réglés ou réparés par une entité autre que Sharp, y compris, mais sans en être limité, des agents de nettoyage chimiques ou d'autres substances étrangères.
(c) Aux dommages causés ou aux réparations requises à la suite de l'utilisation du produit avec des articles non conçus ou approuvés par Sharp, y compris, mais sans en être limité, des agents de nettoyage chimiques ou d'autres substances étrangères.
(d) Au remplacement des accessoires, des articles consommables ou des périphériques, devenu nécessaire à la suite d'une utilisation normale du produit, y compris, mais sans en être limité, les télécommandes, les adaptateurs, etc. les piles et les câbles.
(e) Aux défauts cosmétiques à la surface ou au boîtier extérieur du produit, et qui sont attribués à la détérioration ou à l'usure résultant d'un usage normal.
(f) Aux défeciosités causées ou aux réparations requises à la suite de dommages causés par des conditions extérieures et relatives à l'environnement, y compris, mais sans en être limité, une tension de la ligne électrique ou de transmission trop élevée, du liquide répandu ou une catastrophe naturelle.
(g) Si le numéro de série ou de modèle indiqué sur le produit a été enlevé, marqué, modifié, altéré ou effacé.
(h) Aux coûts d'installation, de livraison, de configuration et (ou) de programmation.

Pour obtenir un service après-vente: La réparation sous garantie peut être obtenue en communiquant avec Sharp et en fournissant la preuve d'achat (sur laquelle est indiquée la date d'achat) et une copie de la présente garantie limitée, comme il est indiqué ci-dessus. À la discrétion de Sharp, les produits défectueux sont soit remplacés par un modèle remis à neuf, soit réparés. Le technicien peut, au besoin, demander l'apport d'un autre pour faire la réparation. Aucune autre entité n'est censée les détails et les centres de service Sharp n'est autorisée à prolonger la durée de la garantie, à fournir des garanties autres ou à transférer cette garantie au nom de Sharp. L'acheteur doit assurer le coût de démontage, de réinstallation, de livraison et d'assurance de l'appareil.

Les garanties expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, et Sharp décline à l'exception des cas où la loi en dispose autrement, toutes les autres garanties et conditions, express ou implicites, découlant de la loi, d'un règlement, de la coutume habituelle ou de l'usage du commerce, y compris, mais sans en être limité, les garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et d'adéquabilité à une utilisation ou à une fin particulière, et/ou d'absence de concurrence. Les limites, les garanties ou les conditions expresses de la présente garantie limitée remplacent, sauf pour les acheteurs domiciliés au Québec, toutes les autres garanties ou les conditions implicites de qualité marchande et